

LE PARADIS

HISTORIQUE, MISSION, PROJET...

Fondée en 2005 par différents organismes culturels de la région de Rimouski, le Paradis, une coopérative à but non lucratif, est un lieu de diffusion culturelle. La mission sociale est ambitieuse : contribuer à l'épanouissement de la pratique artistique en région en s'offrant des salles et des équipements, mais aussi en les rendant disponibles à la communauté et au grand public. Le Paradis est vite devenu un lieu de création et de diffusion multidisciplinaire à la portée de tous.

Motivés par des principes d'échange et de synergie, les fondateurs mettent en commun lieux, équipements et expertise afin de permettre à chacun d'accroître sa capacité créative et son développement. Espace de travail, de création et de diffusion, ce lieu de culture devient rapidement le carrefour des artistes, créateurs et événements culturels et communautaires.

C'est dans ce contexte que les membres du Paradis ont développé le projet de regrouper tous les organismes membres actuels et potentiels sous un même toit pour poursuivre et développer les éléments de synergies entre les organismes et offrir à la population des expositions, des projections cinématographiques, des événements multimédia, des activités culturelles, etc. dans des espaces accessibles à toutes et à tous. Ce projet permettra aussi aux organismes membres de planifier et réaliser des projets communs, partager des équipements et de l'expertise, créer un pôle culturel de création et de diffusion au cœur de la ville en plus de pérenniser et créer de nouveaux emplois de qualité.

Le Paradis a développé un projet de relocalisation qui a été déposé aux différentes instances tels que la Ville de Rimouski, le Ministère de la Culture et des Communications, Patrimoine Canada, etc. et a reçu un accueil positif et enthousiaste. Cet accueil s'est confirmé par l'entremise d'un accord de principe en 2009, renouvelé en 2011, du Ministère de la Culture et des Communications, priorisant le projet dans le plan d'immobilisation du ministère. Parmi les besoins exprimés, les membres souhaitaient avoir des espaces suffisants pour tenir leurs activités, les présenter au public et gérer une croissance raisonnable. Les membres souhaitaient aussi avoir accès à un plus grand public, ce que permettrait la localisation au centre-ville, dans l'ancien centre commercial la Grande Place, qui est un secteur dévitalisé.

Le Ministère de la Culture et des communications, principal partenaire du projet, a convenu en janvier 2013 d'un plan de travail avec la Coopérative Paradis afin d'analyser en profondeur la faisabilité et la viabilité du projet, qui est toujours en attente d'une réponse.

